

Index égalité professionnelle Femmes-Hommes pour l'année 2026 au titre des données 2025

Indicateur 1 : Écart de rémunération entre les femmes et les hommes

Il n'a pas été possible d'obtenir une notation au regard de l'effectif par collège.

Cependant l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes est de **11,7 %**.

Indicateur 2 : Ecart de taux d'augmentation individuelles entre les femmes et les hommes :

Note obtenue de **25/35 points**

Indicateur 3 : Pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité :

Note obtenue de **15/15 points**

Indicateur 4 : Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations :

Note obtenue de **10/10 points**

Cet indicateur reprend les données des salariés des sites de Brest, Solaize et Saint Etienne.

Fait le 26/02/2026